



COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2017 – N° 5

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017 A 19 h 30

L'an deux mil dix-sept le vendredi 30 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CHOLOT Guy (Maire).

PRESENTS : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, Mme DESPROGES Raymonde, M. GOSELIN Jean-Paul (Adjoint), Mme LETELLIER Fabienne, M. HAMEL Armand (conseillers délégués), Mme PERREE Christine, Melle HENRY Sarah, M. ROUALLE Maurice, Mme LEVAVASSEUR Nathalie, MM. DE SMET René, LETANG Jacques, MEUNIER Christophe, MATELOT Claude

ABSENTS EXCUSES : M. Denis PILLET donne pouvoir à M. Jean-Paul GOSELIN, Mme LELION Elodie donne pouvoir à Mme Christine PERREE,

ABSENTE : Mme DUPONT Anne

SECRETAIRE DE SEANCE : M. René DE SMET

Date de convocation
23 juin 2017

Date d'affichage
30 juin 2017

Nombre de membres :
en exercice : 17

présents : 14

votants : 16



Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.

N° 38-2017 – DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU 24 SEPTEMBRE 2017 (annexe : liste des candidats)

Vu, le Code Général des collectivités territoriales,

Vu, le Code électoral, et notamment ses articles L 280 et suivants,

Vu, le décret n° 2017-1091 du 2 Juin 2017,

Vu, la circulaire NOR : INT/A/1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires,

Vu, la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu, l'arrêté du Préfet de la Manche du 20 juin 2017,

Considérant que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 5 délégués puis 3 suppléants parmi les membres du Conseil Municipal,

Considérant que le quorum est atteint,



Le Conseil a choisi pour secrétaire M. René DE SMET,

Le bureau électoral était présidé par Monsieur Guy Cholot, Maire. Il comprenait en outre les 2 membres du Conseil les plus âgés (Jean-Paul Gosselin et Claude Matelot) et les 2 membres du Conseil les plus jeunes (Sarah Henry et Christophe Meunier) présents à l'ouverture du scrutin,

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

Titulaires

Guy Cholot
Raymonde Desproges
Serge Laidet
Fabienne Letellier
Jean-Paul Gosselin

Suppléants

Christine Perrée
Armand Hamel
Nathalie Levavasseur

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et la majorité absolue des suffrages, à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017,

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc,

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du Conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	16
Déduire bulletins blancs	0
Déduire bulletins nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9

Mesdames, Messieurs :

Titulaires

Guy Cholot
Raymonde Desproges
Serge Laidet
Fabienne Letellier
Jean-Paul Gosselin

Suppléants

Christine Perrée
Armand Hamel
Nathalie Levavasseur

Ont obtenu seize voix (16)

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin

Mesdames, Messieurs :

Titulaires

Guy Cholot

Raymonde Desproges

Serge Laidet

Fabienne Letellier

Jean-Paul Gosselin

Suppléants

Christine Perrée

Armand Hamel

Nathalie Levavasseur

Les candidats ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, il n'est pas procédé à un second tour.

Les élus désignés délégués titulaires ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

